



**PROCÈS-VERBAL
RENCONTRE DU BUREAU DE DIRECTION**

Rencontre par vidéoconférence

1^{er} juin 2021

www.fjcf.ca

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1) OUVERTURE DE LA SÉANCE P
- 2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR D
- 3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 MARS 2021 D
- 4) SUIVIS SUR LES AFFAIRES DU BUREAU DE LA FJCF
 - a. RESSOURCES HUMAINES
 - b. AUDIT I
 - c. AMÉLIORATIONS LOCATIVES
 - d. AJUSTEMENTS DES AVANTAGES SOCIAUX (REER ET CONGÉS DE MALADIE)
 - e. ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
- 5) GOUVERNANCE
 - a. CONTENU ET THÉMATIQUE – RENCONTRE DU CD DU 9 ET DU 29 JUIN 21 D
 - b. PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2027
- 6) ENTÉRINEMENT DE CONTRATS D
- 7) DISCUSSIONS VARIÉES
 - a. JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE
 - i. PLAN DE RELANCE
 - b. RECONNAISSANCE – ROXANE DUPUIS I/D
 - c. SOMMET SUR LE RAPPROCHEMENT DES FRANCOPHONIES CANADIENNES
 - i. PANEL JEUNESSE
 - ii. ENENTE AVEC LOJIQ
 - d. MISSION CD
- 8) VARIA I
 - a.
- 9) PROCHAINE RENCONTRE
 - a. RENCONTRES DU CD –
 - i. RENCONTRE 2 : 9 JUIN 2021 (18H30 À 21H HNE) I
 - ii. RENCONTRE 3 : 29 JUIN 2021 (18H30 À 21H HNE)
 - b. RENCONTRE DU CA – FIN JUIN (POUR APPROUVER LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS)P
- 10) LEVÉE DE LA SÉANCE P
- 11) HUIS-CLOS DU BD HC

PRÉSENCES

Sue Duguay, présidente
Ariane Freynet-Gagné, vice-présidente
Benjamin Doudard, trésorier

Autres :

Josée Vaillancourt, directrice générale

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sue Duguay, présidente de la FJCF, souhaite la bienvenue aux membres du Bureau de direction (BD) à cette rencontre du Bureau de direction et constate le quorum à 18H31 (HNE).

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres du BD si des points doivent être modifiés ou ajoutés.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Benjamin Doudard	Appuyée par :	Ariane Freynet-Gagné
PROP BD 2021-06-01-01			
➤ Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.			
Adoptée à l'unanimité			

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 MARS 2021

La présidente fait la lecture du procès-verbal du 16 mars 2021 demande aux membres du BD si des points doivent être modifiés ou ajoutés.

Aucun commentaire ou modification.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Ariane Freynet-Gagné	Appuyée par :	Sue Duguay
PROP BD 2021-06-01-02			
➤ Que le procès-verbal du 16 mars 2021 soit adopté, tel que présenté.			
Adoptée à l'unanimité			

4) SUIVIS SUR LES AFFAIRES DU BUREAU DE LA FJCF

La présidente donne la parole à la directrice générale.

Elle présente les points saillants suivants.

a) RESSOURCES HUMAINES

- Depuis la dernière rencontre du BD, voici l'évolution des ressources humaines à la FJCF :
 - Fins de contrats :
 - Guillaume Daniel (Agent de projet – événements nationaux) : 31 mars 2021
 - Lucile Godet (Coordonnatrice des communications) : 31 mars 2021
 - Démission :
 - Daniel Boutin (Coordonnateur des opérations) : 15 avril 2021
 - Camille Noël (Coordonnatrice du développement) : 21 mai 2021
 - Entrées en fonction :
 - Nicholas Monette (Agent de projet – communautés numériques) : 30 mars 2021
 - Marianne Dicaire (Coordonnatrice des communications) : 7 avril 2021
 - Laurissa Brousseau (Agente de projet – employabilité jeunesse) : 15 avril 2021
 - Recrutement :
 - Agent.e de projet – Liaison et opérations (en cours)
 - Coordination du développement (en cours)

b) AUDIT

- L'audit de la FJCF se déroulera à partir du mardi 8 juin et devra se terminer le 14 juin.
- L'audit sera effectué par la firme Marcil Lavallée.

c) AMÉLIORATIONS LOCATIVES

- Les nouveaux meubles ont été livrés le 25 mai dernier.
- Nous attendons présentement les cabinets pour la cuisine qui devraient arriver d'ici deux semaines. Après l'installation de ces cabinets, nous pourrons finaliser les rénovations du bureau pour ensuite réintégrer les bureaux progressivement au cours de l'été.

d) AJUSTEMENTS DES AVANTAGES SOCIAUX (REER ET CONGÉS DE MALADIE)

- Suite à l'évaluation de notre échelle salariale et de la réception du plan d'équité salariale à la FJCF, la direction générale a procédé à l'évaluation des avantages sociaux offerts aux employé.e.s. Suite à son évaluation, et dans le but d'assurer que tous les employé.e.s aient accès aux mêmes avantages.
- Présentement, la FJCF offre une contribution maximale de 3 000 \$ pour les employé.e.s à temps plein, basé sur un taux de 5% du salaire annuel. Cette pratique est en place depuis plus de 20 ans. Avec l'évolution de l'échelle salariale de la FJCF, plusieurs employé.e.s atteignent dorénavant le seuil maximal. La FJCF veut s'assurer de permettre à ses employé.e.s d'épargner pour leur retraite à la hauteur de leur rémunération actuelle.

- Il est donc proposé de retirer le maximum de 3 000 \$ pour la contribution de l'employeur. La contribution de REER sera donc calculée sur une base de 5 % du salaire annuel brut des employé.e.s. Ce changement coûtera approximativement 3 500 \$ de plus par année.
- Tous les employé.e.s de la FJCF peuvent accumuler jusqu'à un maximum de 15 jours de maladie par année, à raison de 1,25 journées par mois pour les employé.e.s qui travaillent à temps plein. Les postes étudiant.e.s n'ont pas accès à des journées de maladie. Ceci dit, puisque la FJCF veut encourager ses employé.e.s à prendre soins d'eux-mêmes, il est proposé de permettre aux postes étudiant.e.s d'accumuler des congés de maladie, au pro rata des heures travaillées avec un maximum de 15 jours par année.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Benjamin Doudard	Appuyée par :	Sue Duguay
PROP BD 2021-06-01-03			
➤ Le BD est d'accord à ce que le montant maximal de 3 000 \$ pour les REER soit retiré et qu'il soit simplement calculé à raison de 5% du salaire annuel de l'employé.e et ce, à partir du 1^e janvier 2021 (en lien avec l'année calendrier utilisé pour le calcul des RÉER des particuliers).			
Adoptée à l'unanimité			

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Benjamin Doudard	Appuyée par :	Ariane Freynet-Gagné
PROP BD 2021-06-01-04			
➤ Le BD est d'accord à ce que des congés de maladie soient offerts à tous les employé.e.s de la FJCF (maximum de 15 jours par année) et les employé.e.s étudiant.e.s (pro rata du nombre d'heures travaillées par période de paie) et ce, en date à partir du 1^e avril 2021.			
Adoptée à l'unanimité			

e) ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Depuis de nombreuses années, le BD choisi de travailler avec une personne externe pour les appuyer dans le processus d'évaluation de rendement annuelle de la direction générale.
- Sue précise que l'expérience de travail avec le consultant fut très positive par le passé.
- Le BD souhaite donc poursuivre cette pratique encore une fois cette année.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Ariane Freynet-Gagné	Appuyée par :	Benjamin Doudard
PROP BD 2021-06-01-05			
➤ Le BD souhaite retenir, encore une fois cette année, les services de la firme Affex pour les accompagner dans l'évaluation de la direction générale. Ces travaux devront être complétés d'ici l'AGA 2021.			
Adoptée à l'unanimité			

5) GOUVERNANCE

La présidente facilite un échange quant aux points suivants.

a) CONTENU ET THÉMATIQUE – RENCONTRE DU CD DU 9 ET 29 JUIN

- La présidente repasse le contenu proposé pour les deux rencontres. La directrice générale précise que certains ajustements devront être apportés. Les discussions en lien avec l'AGA devront être divisées sur les deux rencontres. Il est également proposé de faire un survol de l'actualité lors de la rencontre du 9 juin.
- La directrice générale précise que la réflexion sur le plan stratégique 2022-2027 prévu le 29 juin ne pourra pas avoir lieu, en raison du fait que nous sommes toujours en processus d'évaluation des soumissions.
- Le plan de contenu des rencontres sera donc révisé.

b) PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2027

- La FJCF a publié un appel d'offre pour identifier une firme pour l'accompagner dans ses travaux de planification stratégique pour les cinq prochaines années (2022-2027). La date limite pour les soumissions était fixée au 20 mai 2021.
- Nous avons reçu 8 soumissions. Le coût des soumissions varie entre 18 525 \$ (19,5 jours de travail) et 45 600 \$ (38 jours de travail). Le taux journalier varie entre 850 \$ et 1 200 \$ par jour. À noter que les travaux seront réalisés sur 2 années financières et la FJCF pourra également séparer le coût total des travaux sur 2 années financières également.
- Une première évaluation réalisée par la direction générale a permis de retirer 3 soumissions. Le BD doit donc faire un choix entre 5 soumissions.
- Après discussion entre les membres du BD, la proposition suivante est avancée.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Ariane Freynet-Gagné	Appuyée par :	Sue Duguay
PROP BD 2021-06-01-06			
➤ Le BD recommande au CA de retenir les services de la firme PGF Consultants pour effectuer la planification stratégique 2022-2027 pour la FJCF.			
Adoptée à l'unanimité			

6) ENTÉRINEMENT DE CONTRATS

- Selon nos politiques internes, nous avons l'habitude de faire entériner (approuver) les factures / contrats qui sont au-delà de 25 000\$, sauf pour les employeurs de nos programmes d'emploi. Bien que la politique (P.08) indique un seuil de 50 000 \$, nous tenons à garder le BD informé de certaines dépenses au cours de la dernière années.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Ariane Freynet-Gagné	Appuyée par :	Sue Duguay
PROP BD 2021-06-01-07			
➤ Le BD recommande au CA d'approuver toutes les dépenses suivantes :			
- Delta Design : 51 152,51\$ (matériaux, main d'œuvre pour améliorations locatives).			
- Studio 123 : 44 200 \$ (conception de la plateforme de gestion et site web de Dépasse-Toi).			
- The Computer Media Group : 23 354,99\$ (2020-2021) et 51 581,82\$ (2021-2022) – (Pour le nouveau mobilier du bureau).			
- ICRML : 35 883,27\$ (Rapport de recherche – impact du PAR et POUR).			
- ICRML : 51 581,82 \$ (Cadre d'évaluation de Vice-Vers – sur 4 années financières).			
- Jrob Consulting : 36 080 \$ (2 campagnes de valorisation des accents – SNSL).			
Adoptée à l'unanimité			

- Dans le cadre de la Politique financière (P.08), la clause 2e) stipule que tout contrat au delà de 50 000 \$ doit être approuvé par le BD et le CA, à l'exception des contrats d'employeurs reliés aux programmes d'emploi. Compte-tenu des circonstances actuelles, nous souhaitons ajouter à cette liste les bénéficiaires de microsubventions, en lien avec le programme Vice-Versa.
- Bien que les microsubventions soient d'un montant de 1 500 \$ chacune (en général), un organisme partenaire peut faire une demande pour plus d'une microsubvention à la fois, visant plusieurs écoles dans un même projet. Ceci dit, certains projets anticipés seront au-delà du seuil de 50 000 \$. C'est pourquoi nous souhaitons modifier la clause 2e).

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Ariane Freynet-Gagné	Appuyée par :	Sue Duguay
PROP BD 2021-06-01-08			
➤ Le BD recommande au CA de modifier la clause 2e) de la Politique financière (P.08) afin qu'elle puisse inclure la référence aux programmes de microsubventions : <i>N'engage pas de dépenses d'une valeur de plus de 50 000 \$ sans l'autorisation préalable du Bureau de direction et du Conseil d'administration, à l'exception des contrats signés avec des partenaires dans le cadre de programmes d'emplois, ou encore de programmes de microsubventions.</i>			
Adoptée à l'unanimité			

7) DISCUSSIONS VARIÉES

a) JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

i. PLAN DE RELANCE

- La directrice générale présente le document de relance qui a été créé pour les JeuxFC. C'est un document évolutif et devra être ajusté en cours de route pour prendre en compte les nouvelles pratiques et réglementations qui seront appliquées dans les prochaines semaines et mois.
- Ce document a été revu par le Comité d'organisation de Victoria.
- La prochaine étape pour nous sera de consulter des experts pour connaître les nouvelles exigences pour l'organisation d'événements d'envergure.
- Pour l'instant, il y a une lueur d'espoir que nous pourrions organiser les JeuxFC à l'été 2022. Toutefois, la FJCF devra porter une attention particulière aux exigences et aux réalités de chaque province et territoire afin d'assurer une équité dans les préparations de toutes les délégations.
- Les exigences logistiques (disponibilités de vols, hébergement, etc.) seront également à considérer afin de déterminer si les JeuxFC peuvent en effet avoir lieu.
- L'équipe va continuer à suivre le développement de la situation de près. Une décision sur la tenue des JeuxFC devra être prise d'ici septembre.

b) RECONNAISSANCE – ROXANE DUPUIS

- Roxane Dupuis, directrice générale du Conseil jeunesse provincial du Manitoba, quittera ses fonctions à la fin août. Roxane est impliquée dans le réseau jeunesse depuis maintenant 25 ans. Les membres du CEP croient que cette ampleur d'engagement mérite d'être soulignée.
 - Roxane était présidente de la FJCF lors des premiers JeuxFC à Memramcook et a donc ouvert officiellement les JeuxFC – [Lire un communiqué ici](#);
 - Elle a pris part à toutes les éditions des JeuxFC jusqu'à maintenant (7);
 - Elle y était comme bénévole, employée, accompagnatrice, chef de mission et comme membre du comité de sélection des villes hôtes.
- Pour ce faire, il est proposé de créer un prix aux Jeux de la francophonie qui porterait le nom de Roxane Dupuis (du Manitoba), afin de souligner ses années au sein du réseau jeunesse et sa contribution à l'évolution des JeuxFC.
- Les membres du BD se disent plus qu'à l'aise de procéder avec cette suggestion.
- Les membres du BD soulignent l'utilisation du mot contribution, engagement ou leadership comme considération pour le titre du prix. Le titre du prix reste à déterminer.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Ariane Freynet-Gagné	Appuyée par :	Sue Duguay
PROP BD 2021-06-01-09			
➤ Le BD recommande au CA d'approuver la création d'un nouveau prix aux JeuxFC afin de reconnaître l'engagement de personnes au développement et à la pérennité des JeuxFC et que ce prix soit nommé en l'honneur de l'engagement de Roxane Dupuis dans la réseau jeunesse et ce, depuis les 25 dernières années.			
Adoptée à l'unanimité			

c) SOMMET SUR LE RAPPROCHEMENT DES FRANCOPHONIES CANADIENNES

i. PANEL JEUNESSE

- La vice-présidente participera à un panel jeunesse qui s'inscrit dans les activités pré-Sommet en vue du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes qui aura lieu le mercredi 2 juin à 20h, heure d'Ottawa.

ii. ENTENTE AVEC LOJIQ

- Nous sommes en discussion avec Lojiq depuis quelque temps pour discuter des programmes de stages qui sont présentement offerts à Lojiq pour des jeunes du Québec à se déplacer au Canada pour des stages de développement personnel et professionnel ou encore pour du volontariat. Le souhait que ces programmes pourraient être également accessibles par les jeunes de la francophonie canadienne. Nous souhaitons donc poursuivre les discussions pour voir ce qu'il sera possible.
- Dans le cadre du Sommet sur le rapprochement des communautés francophones, nous avons jugé pertinent de documenter notre souhait de travailler ensemble pour créer un rapprochement réciproque entre les jeunes de la francophonie canadienne et les jeunes du Québec.
- Une ébauche d'entente de collaboration a été développée. Le souhait c'est que cette entente puisse être signée le 15 juin prochain, dans le cadre du Sommet.
- Les membres du BD se disent à l'aise avec cette perspective de collaboration.

La résolution suivante est entérinée :

Proposée par :	Benjamin Doudard	Appuyée par :	Ariane Freynet-Gagné
PROP BD 2021-06-01-10			
➤ Le BD recommande au CA d'entériner l'entente de collaboration avec Lojiq et ce, pour les trois prochaines années.			
Adoptée à l'unanimité			

d) MISSION DU CD

- Compte tenu des circonstances et des priorités concurrentes, le BD se dit à l'aise de mettre de côté l'idée de la mission du CD pour l'instant.

8) VARIA (I)

- a) **SANS OBJET.**

9) PROCHAINES RENCONTRES

a) **RENCONTRES DU CD**

- i. **RENCONTRE DU CD – 9 JUIN 2021 (18H30 À 21H00)**
- ii. **RENCONTRE DU CD – 29 JUIN 2021 (18H30 À 21H00)**

b) **RENCONTRE DU CA – FIN JUIN (POUR APPROUVER LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS)**

- La direction générale précise qu'un sondage sera envoyé prochainement pour identifier une date pour la prochaine rencontre du CA, lorsque les états financiers audités seront prêts à être approuvés.

10) LEVÉE DE LA SÉANCE

La présidente remerci les membres du Bureau de direction pour leur disponibilité.

La levée de la séance est proposée à 20h45 (HNE) par Benjamin Doudard et appuyée par Ariane Freynet-Gagné.

Sue Duguay
Présidente

Ariane Freynet-Gagné
Vice-présidente

**Le procès-verbal sera signé lorsqu'il sera approuvé lors de la prochaine rencontre.*